

Assemblée régulière tenue le mardi 5 septembre 2017.

Pour un deuxième mois, André Genest, candidat au poste de préfet de la MRC, assistait à la rencontre du Conseil. Ce mois-ci, se sont ajoutés les deux autres candidats, M. Martin Nadon et M. Guy Vandenhove. Depuis quelques mois déjà, M^{me} Nathalie Rochon qui a annoncé sa candidature au poste de maire assiste aux assemblées du Conseil avec les candidats pressentis pour remplacer les trois conseillers sortants.

Urbanisme

Densification du secteur autour du chemin de la Gare

Le Conseil a pris la décision d'abandonner le projet du 92, chemin de la Gare. Plusieurs citoyens se sont présentés à la rencontre de consultation du 28 août pour faire valoir leur opposition au projet d'augmenter la densité d'habitation à l'hectare dans la zone délimitée par la 117 et l'auto-route 15, incluant les deux côtés du chemin de la Gare et une partie de la rue Principale. L'inquiétude répétée par une majorité des résidents du secteur du chemin du Nordais était l'augmentation des difficultés de circulation et la sécurité routière à l'intersection du chemin de la Gare et chemin du Nordais. L'autre point soulevé à plusieurs reprises est la coupe d'arbres dans ce secteur qui a comme impact l'augmentation du bruit en provenance de l'autoroute.

Développement de la Ferme Lufty

Le Conseil a approuvé la demande de certificat d'autorisation des services d'aqueduc et de fosses septiques pour le projet situé au sud du chemin des Cascadelles, donc à l'extérieur du périmètre urbain. À Piedmont, tous les secteurs sont desservis par l'aqueduc. Le règlement actuel exige l'installation de services d'égout à l'intérieur du périmètre urbain. Le développeur pourra donc installer des fosses septiques pour les habitations résidentielles, mais doit connecter la résidence d'habitation pour personnes âgées et édifice commercial à l'égout public.

Le Conseil a accepté l'entente de contribution de 10% pour fin de parcs et d'espaces verts. Le projet Lufty donnera à la municipalité 1156,6 mètres carrés (12449 pi²) et 85905 \$ pour combler la différence et satisfaire à la norme.

Gestion de l'eau

Lors d'une assemblée extraordinaire, la Régie d'assainissement des eaux usées Piedmont/Saint-Sauveur a octroyé un contrat à la firme Normet Construction Inc. « pour la mise à niveau du système de coagulation de la station d'épuration des eaux usées de Piedmont » au montant de 27674,48 \$.

Plusieurs puits récoltent l'eau de la nappe phréatique. En août, l'un des trois tests effectués au puits près du pont Raymond a décelé un problème. Selon la directrice générale M^{me} Asselin, une erreur a probablement été faite lors du premier test puisque les deux tests subséquents se sont avérés négatifs. Suite à ce résultat, le ministère du Développement durable (MDDELCC) a exigé la confirmation de l'efficacité à 99,99% du système de désinfection. Selon le maire, de nouveaux tests ont démontré que l'eau de Piedmont n'était pas contaminée. Le maire de Saint-Sauveur, M. Gariépy a lui aussi confirmé que l'eau de Saint-Sauveur est utilisable sans restriction.

Contrats

Le contrat pour 3750 tonnes métriques de sable d'hiver a été octroyé au plus bas soumissionnaire, Excavation Miller 2014 au montant de 53118,47 \$. Le contrat d'entretien de la patinoire de la firme Aménagement Pro Design a été prolongé pour 2017-18 (10025,82 \$)

et pour l'hiver 2018-19 (10221,28 \$). Les termes du contrat prévoyaient la possibilité de prolongation pour deux ans si l'augmentation annuelle ne dépasse pas 2%. Un contrat de 6500 \$ (plus taxes) a été alloué à la firme Équipe Laurence pour une étude de faisabilité afin d'alimenter les résidences du chemin des Perches et Chemin des Carrières à partir de la source, achetée par Piedmont à Labrador Laurentienne.

Une subvention de 500 \$ a été approuvée pour Opération Nez Rouge des Pays-d'en-Haut qui offrira ses services pour 15 soirées de raccompagnement en décembre 2017.

Parc Gilbert Aubin

M^{me} D. Tremblay s'est étonnée que le maire offre à une entreprise privée une portion du parc pour ses installations sportives dans le parc Gilbert Aubin. Selon M^{me} Tremblay c'est à l'encontre des commentaires des participants à la consultation qui s'est tenue en septembre 2012. (article du JDC édition octobre 2012, page 15). Elle s'est également plainte du trafic accru de gros camions sur le pont Raymond. M. Cardin a répondu que les nouvelles installations occupent 1,5% de la superficie totale du parc.

GUILLAUME PAQUETTE

ARPENTEUR - GÉOMÈTRE INC.

Guillaume Paquette, a.-g.

1025, rue Principale, Prévost
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
guillaume@ppaquetteag.ca



Claude Cousineau

Député de Bertrand

Porte-parole de l'opposition officielle pour la famille

197, rue Principale Est, bureau 101
Sainte-Agathe-des-Monts
(Québec) J8C 1K5
Tél.: 819-321-1676
1-800-882-4757

ccousineau-berr@assnat.qc.ca



Benoît Guérin
Avocat

(450) 431-5061

élec.:
(450) 431-5206

60, rue de Martigny Ouest
Saint-Jérôme
(Qué.) J7Y-2E9

bguerin60@videotron.ca

Manoir l'Émeraude
Résidence
pour personnes retraitées



L'autonomie à son meilleur

Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: 450-224-4315



Sabet Awad
propriétaire

872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Téléc.: (450) 224-7515

Soins Dentaires Prévost
2990, boul. Curé-Labelle, Prévost



Une équipe de professionnels attentionnés et à l'écoute de vos besoins

Dre Tawni Bailey, BHSc, DDS
Dr Guillaume Côté, DMD
Dentistes généralistes

Appelez-nous aujourd'hui !

450.335.2990

www.dentisteprevost.com



- Physiothérapie et ostéopathie
- Acupuncture
- Psychologue

- Médecine de dépistage (Itss, mts, pap test, contraception)
- Massothérapie

- Nutritionniste-diététiste
- Laboratoire d'orthèses et prothèses



CLINIQUE MULTI-SOINS DE PREVOST

2943, BOUL. DU CURÉ-LABELLE À PREVOST

450-224-2189